

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/09/2021

Présents : POLYCARPE Annie, DELORT Florence, BLANC Marie-Françoise, JOACHIM Céline, LEJEUNE Titouan, ROBERT Isabelle, PIMENTA Catherine, BANES Philippe, NOUYRIGAT Alain, FOULQUIE Jean-Claude.

Absente excusée : DUFOUR Marie-Anne laquelle donne procuration à FOULQUIE Jean-Claude.

Secrétaire de séance : BLANC Marie-Françoise.

ORDRE DU JOUR

Vente de la « maison du randonneur » :

La municipalité décide de vendre « la maison du randonneur » aux époux Claude BANES, propriétaires de la maison contigüe à cet immeuble, pour la somme de 60.000 euros.

Tarification eau potable et assainissement du village de La Roque :

Les travaux de l'interconnexion en eau potable du village de La Roque ont généré des charges nouvelles : remboursement des crédits contractés pour ce chantier (6430,08 par an à la Banque des Territoires durée 40 ans et 720 euros par an au Crédit Agricole, ce prêt relai devra être remboursé dans son intégralité soit 80 180 euros à la date du 31/10/2022) ainsi que les charges résultant de la convention avec la ville de Millau. Le conseil décide de revoir les tarifs de l'eau de la manière suivante :

- Eau potable : redevance annuelle ou prime fixe : 130 euros ; redevance correspondant au volume d'eau réellement consommé : 1,90 euros/m³ ; branchement d'un nouveau compteur : 480 euros ; frais de remise en service d'un branchement : 120 euros ; remplacement d'un compteur pour manque d'entretien (gel) : 360 euros ; fermeture temporaire d'un branchement à la demande d'un abonné : 120 euros ; frais de remise en service d'un branchement : 120 euros.
- Assainissement : redevance annuelle ou prime fixe : 120 euros ; redevance correspondant aux eaux rejetées dans les réseaux : 1,20 euros/m³ ; branchement au réseau : 1200 euros ; branchement au réseau d'eaux pluviales : 480 euros.

A titre de comparaison ces nouveaux tarifs ramènent le prix de l'eau sur La Roque, eau potable et assainissement pris en compte, à 3,43 euros le m³. Le prix de l'eau du SIAEP du Causse Noir étant à 3,49 euros le m³ et ceux du SIAEP du Larzac à 3,56 euros le m³. On va donc vers une harmonisation du prix de l'eau sur l'ensemble de la commune.

Adhésion au service d'assistance à la rédaction d'actes en la forme administrative pour l'achat de la bande de terrain à Mme Aurélie EVESQUE, nécessaire à l'élargissement d'une voirie communale à Pierrefiche :

L'art. 1311-13 du CGCT habilite les maires à authentifier les actes de vente. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec Aveyron Ingenierie pour l'assistance à la rédaction d'actes en la forme administrative.

Le conseil municipal approuve l'achat à titre gratuit de la parcelle cadastrée H 275 b d'une surface de 13 m2 appartenant à Mme Aurélie EVESQUE nécessaire à l'élargissement d'une voie communale à Pierrefiche, cette vente sera établie par un acte en la forme administrative.

Tarif de la salle située sous l'hôtel de La Roque :

Un professeur de sport envisage de dispenser des cours de cardio et de renforcement musculaire à La Roque dans la salle communale. Le conseil municipal fixe le montant de la location de la salle à 100 euros pour l'année auquel sera ajoutée la consommation du chauffage.

Divers sujets ont été abordés dans les questions et informations diverses :

- L'association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site de Montméjean par courrier du 05/07/2021 souhaite reprendre possession de la cloche de Montméjean qui a été mise en sécurité il y a plusieurs années à La Roque. Cette cloche se trouve au-dessus de la porte de la chapelle. Le conseil municipal est favorable au retour de la cloche à Montméjean.
- Les travaux du mur du Riou Sec sont terminés. Le coût des travaux s'élève à 27 000 euros. Un fonds de concours à hauteur de 9000 euros avait été accordé à l'ancienne municipalité par la communauté de communes. La réfection du mur s'élève donc à ce jour à 18 000 euros à charge pour la commune. Une demande de subvention de 4500 euros nous a été refusée par le DETR, une autre d'un même montant sollicitée auprès du Conseil Départemental est en attente de réponse.
- Qualité de l'eau de baignade à la plage répertoriée du pont à La Roque : le 04/08/2021 de mauvaises analyses ayant pour cause des entérocoques intestinaux ont conduit à la fermeture de la baignade. Le 09/08/2021 tout était rentré dans l'ordre et les analyses redevenues conformes . Pour information : la qualité de cette eau baignade est classée par l'A R S pour la période 2017 à 2020 : qualité excellente.
- Travaux d'interconnexion d'adduction en eau potable entre le captage de l'Espérelle à Millau et le bourg de La Roque Ste Marguerite : ces travaux touchent à leur fin. Depuis le 07/09/2021 les habitants du bourg boivent l'eau de l'Espérelle. Le sentier qui conduit à Montpellier le Vieux sera remis en état. La commune continuera à

assurer l'exploitation de l'eau potable. Le plan de financement de ces travaux est le suivant : subvention Agence de l'Eau 132 720 euros ; subvention du Conseil Départemental : 65 609 euros ; emprunt auprès de la Banque des Territoires : 208 027 euros ; prêt relai auprès du Crédit Agricole : 80 000 euros : autofinancement 1 271,20 euros ; coût total de l'opération : 487 627,20 euros.